

## Les ateliers de la protection de l'enfance

### Synthèse de l'atelier : Les paradoxes du recours à l'origine et à la culture en protection de l'enfance

Vendredi 7 juin 2024

#### Les ateliers de la protection de l'enfance

L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance organise, depuis 2021, des ateliers thématiques autour de sujets qui questionnent et intéressent les professionnels de la protection de l'enfance du territoire. L'objectif de ces ateliers est d'alimenter les réflexions et pratiques des acteurs en leur proposant des interventions qui croisent les regards de chercheurs et de professionnels de terrain, puis des temps d'échange et de débat.

#### Pourquoi un atelier sur le sujet des origines et de la culture ?

Durant leurs premières rencontres, les participants au Conseil des jeunes de la protection de l'enfance, créée en 2022 en Seine-Saint-Denis, ont pu évoquer des atteintes au respect de leur identité, voire des discriminations dans le cadre de leur parcours. Cela fait écho aux interrogations autour des sujets culturels et religieux qui traversent les professionnel.le.s de la protection de l'enfance dans leurs pratiques quotidiennes, en particulier dans un territoire caractérisé par son multiculturalisme.

#### L'invitée et ses travaux

**Sarra Chaieb** est sociologue et professeure à l'IUT Carrières Sociales de Bobigny. Elle est lauréate du prix de thèse ONPE en 2017 pour ses recherches portant sur les questions d'assignations identitaires et religieuses en protection de l'enfance qui interrogent la manière dont le recours à « l'origine » et à la « culture » dans les discours des professionnel.le.s et institutionnels participe à la catégorisation des enfants et des jeunes accueillis en protection de l'enfance.

### Des expériences minoritaires : les paradoxes du recours à l'origine et à la culture en protection de l'enfance

*La protection de l'enfance au prisme de la question minoritaire : genèse, cadre théorique et méthode de la recherche*<sup>1</sup>

L'analyse de la littérature française sur la protection de l'enfance et notamment sur le devenir des enfants confiés à l'âge adulte révèle **l'absence de questionnement sur les mineur.e.s minoritaires et sur les familles migrantes**, lié à l'invisibilité des parcours migratoires dans les statistiques publiques. Cette invisibilisation a lieu dans un contexte français paradoxal, né de la volonté égalitaire, se voulant aveugle aux différences mais où se développent en même temps des approches d'accompagnement partant de la culture et de l'interculturalité, notamment avec l'essor de l'ethnopsychiatrie. Les questions religieuses apparaissent aussi comme invisibilisées, au nom de la laïcité, et font l'objet d'une certaine frilosité. Sur ce sujet, les attentats de 2015-2016 ont agi comme un tournant, en amenant les professionnel.le.s à s'y intéresser, notamment par le prisme de la question de la radicalisation.

<sup>1</sup> Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'un contrat de thèse CIFRE avec l'ONPE

Colette Guillemin définit une minorité non pas à partir d'une analyse statistique mais à partir de **rapports de pouvoir et de domination traversant la société**. « Être minoritaire, c'est être recouvert d'un cachet de « particularisme » quelle que soit la forme concrète qu'il revêt <sup>2</sup> ». Être minoritaire n'est pas une caractéristique en soi, mais le produit de processus sociaux de minoration. La notion de minorité permet ainsi de prendre en considération **l'existence de rapports de dominations et de phénomènes d'altérisation qui s'imbriquent**, pouvant même aller jusqu'à l'essentialisation. Pour aborder la question minoritaire en protection de l'enfance, trois niveaux ont été étudiés :

- Le **niveau macrosociologique** : c'est-à-dire l'histoire récente de la protection de l'enfance à partir de ses populations minoritaires, en rendant visible celles et ceux qui ont été traité.e.s et catégorisé.e.s comme étant à rééduquer du fait d'un lignage peu fiable ou de la « race ».
- Le **niveau mésociologique** : pour comprendre les influences des migrations et de la religion dans l'histoire de deux associations de protection de l'enfance et interroger la place du religieux dans les transformations institutionnelles et les pratiques éducatives
- Le **niveau microsociologique** : pour comprendre les expériences biographiques des personnes issues de familles immigrées accueillies dans ces associations, en interrogeant les modalités par lesquelles elles s'identifient au cours de leurs parcours

Cette recherche a été menée **au sein de deux associations historiques** de la protection de l'enfance, l'œuvre de Secours aux Enfants (OSE) et les Apprentis d'Auteuil, **construites à partir d'un référentiel religieux** (juif et catholique) et marquées par des migrations au cours de leur histoire. Pour ces deux associations, le religieux conserve une place non négligeable dans leur identité et n'est pas considéré comme une problématique. Le **croisement de différentes méthodes de recherche permet de comprendre la construction de l'altérité**. En effet, l'analyse des archives des associations permet de revenir sur les termes utilisés, qui participent à la création de l'altérité, alors que les observations du fonctionnement actuel des associations permettent d'identifier les aspects historiques mis en avant plutôt que d'autres et la vision des structures qui se construit en conséquence. Les entretiens, avec des professionnel.le.s ancien.ne. et actuel.le.s des associations, permettent eux d'identifier les incompréhensions interprétées comme conséquences de différences culturelles participant à la création de l'altérité. Enfin, les entretiens de récit de vie d'adultes de 25 à 60 anciennement accueillis par ces associations permettent, dans une approche relationnelle et constructiviste, d'aborder le sujet de l'identité, entre l'identification par autrui et l'auto-identification.

### *Une construction des « origines » qui traverse l'histoire de la protection de l'enfance*

Un retour sur l'histoire de la protection de l'enfance permet de comprendre les processus de segmentation et de catégorisation des enfants selon leur origine. Ce sont ainsi de nombreuses catégories d'enfants, au fil des périodes, qui ont été concernées par cette altérisation : les enfants de l'assistance publique envoyés dans les campagnes et les colonies, les enfants métis séparés de leurs familles ou encore les enfants réunionnais envoyés en métropole. Ces enfants ont systématiquement été **renvoyés à leurs origines familiales** avec l'objectif commun de les **éloigner de leur milieu familial pour les enraciner dans un environnement considéré comme « sain » et les « intégrer à la Nation »**.

En effet, le système de protection de l'enfance prend forme au XIX<sup>ème</sup> siècle avec le **courant de l'hygiénisme social**, qui considère que les mineur.e.s ne sont pas vicieux.euses mais qui questionne le milieu dans lequel ils et elles grandissent. Les **frontières qui se dressent pour catégoriser les enfants sont alors fortement liées au colonialisme français**. Pour les enfants de l'Assistance Publique il s'agit de les éloigner de leur « *milieu urbain vicieux* » pour **créer un enracinement « par la terre », territorial et à la Nation**. Les enfants considérés comme « assimilables » sont ainsi envoyés à la campagne dans

---

<sup>2</sup> Guillaumin, C., *L'idéologies raciste. Genèse et langage actuel*, Paris et La Haye : Mouton&Co. 1972

la métropole quand ceux qui sont considérés comme les plus déviant sont envoyés dans les territoires coloniaux. Les enfants considérés indésirables en métropole sont jugés assez « français » pour participer à l'entreprise coloniale française. A l'inverse, les enfants métisses des territoires coloniaux, souvent illégitimes, sont eux éloignés de leur milieu familial local. **Le vocabulaire utilisé est celui de la race et l'idéologie de l'hérédité est très forte** : il faut placer ces enfants dans des institutions pour qu'ils deviennent des « français d'âme et de qualité ». Pour tous ces enfants, le **milieu familial est considéré défaillant**, que ce soit à cause de la « race » ou de la moralité, et il **faut y pallier par un système intégrateur républicain**. L'évolution des frontières sociales (liées aux inégalités de traitement selon les milieux familiaux) et territoriales (avec la colonisation et les guerres) influence les processus de catégorisation auxquels les enfants sont confrontés.

Depuis les années 1970-80, le paradigme des politiques de protection de l'enfance a beaucoup évolué. L'objectif actuel est celui du **maintien du lien familial et du retour en famille quand il est possible**. La famille est à la fois le **lieu d'origine et le lieu de retour**. Dans ce contexte, les enfants confiés restent d'abord **perçus par leurs origines familiales mais aussi culturelles et religieuses**, qu'ils s'y sentent liés eux-mêmes ou non. Ce sont particulièrement les **enfants issus de familles migrantes** qui sont le plus **assignés à des aspects culturels, afin de répéter le lien filial**.

*Du point de vue des personnes rencontrées : pas de discriminations mais un double stigmat*

Les adultes ayant été confiés dans l'enfance interrogés au cours de la recherche **ne parlent pas de discriminations rencontrées dans le cadre de leur parcours au sein des associations enquêtées mais plutôt de celles connues en milieu scolaire ou dans d'autres lieux de placement**. Les assignations à l'origine et à la culture ont tout de même une place dans leur construction identitaire. Ce jeu identitaire, dont les personnes minoritaires prennent particulièrement conscience après leur placement, est le fruit d'un **processus relationnel entre identifications par autrui et auto-identification**. Ainsi, à l'OSE, les assignations identitaires sont très liées au judaïsme et aux Apprentis d'Auteuil, les assignations sont plutôt liées à une ethnicité supposée et les filiations s'imposent aux enfants qui sont « *porteurs de stigmates* »<sup>3</sup>. L'assignation prend forme principalement à l'extérieur de l'institution, où les enfants sont rappelés au lien familial et font figure d'étrangers.

*« À l'école de la ville où on allait, comme on était des étrangers, on n'était pas très bien perçus, la différence on la ressentait plus là-bas que dans le foyer »*

Ce renvoi à la famille et à cette figure de l'étranger peut aussi ramener à la honte ressentie vis-à-vis de sa famille et à un **rejet de soi-même** à propos de ses propres origines.

*« [...] les gens me considéraient comme une sale Arabe. A tel point que moi parfois je me traitais de sale Arabe, alors que jamais je ne voulais me reconnaître comme Arabe d'origine. »*

Certains enfants développent ainsi des **stratégies d'évitement** pour ne pas parler de leur histoire. Une femme explique que pour éviter le racisme, elle préférerait dire que sa mère était Italienne plutôt qu'Algérienne. Cacher l'origine de ses parents lui permettait aussi de ne pas parler de son placement.

*« (...) c'est aussi en cachant le fait que j'étais Algérienne que j'ai pu cacher le fait que j'étais placée. »*

Ces stratégies d'évitement pour échapper au stigmat sont développées par des enfants qui **cumulent les formes de discrédit potentiel**, en étant placés d'une part, et en n'étant pas blancs d'autre part. Ce sujet reste peu étudié en France, mais l'a été aux Etats-Unis, où des recherches ont été menées sur les enfants afro-américains placés dans des familles blanches et les conséquences de cette situation<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Sayad Abdelmalek. Immigration et "pensée d'État". Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 129, 1999.

<sup>4</sup> E.g. MCROY, R., *Racial Identity Issues for Black Children in Foster Care, The Black Family*, 2018, pp 131-143

*Peut-être que ce stigmat agit différemment quand les enfants sont placés chez des assistantes familiales elles-mêmes d'origine étrangère et accompagnés par des professionnel.le.s également d'origine diverse, ce qui est une particularité de notre territoire en Seine-Saint-Denis ? (...) Par ailleurs je trouve qu'il y a eu beaucoup de progrès en plus de 25 ans sur le sujet de l'intégration des cultures différentes.*

Il y a en effet une grande place pour la dimension territoriale et temporelle sur ces sujets. Cette recherche a été réalisée dans un autre département et auprès d'ancien.ne.s professionnel.le.s ayant exercé dans les dans années 70. Les questions se posent sûrement différemment aujourd'hui et en Seine-Saint-Denis et il pourrait être intéressant de questionner l'intra-minoritaire.

C'est une bonne chose de constater que les pratiques ont évoluées mais il faut garder en tête que ce n'est pas le cas partout et dans tous les aspects du quotidien et veiller à ne pas idéaliser le travail social comme un espace sans discrimination, alors même que le sujet de l'altérité est central.

*Du point de vue des professionnel.le.s et des ancien.ne.s professionnel.le.s : des catégorisations qui génèrent un rapport variable à la « culture d'origine » dans l'accompagnement éducatif*

Le travail social est partagé, dans son histoire et aujourd'hui, entre une ouverture aux différences sous **l'angle de l'interculturalité**, né d'une critique de l'assimilationnisme, et des **approches issues de l'ethnopsychiatrie**, pouvant tendre à naturaliser certaines catégories de jeunes de familles immigrées et à appréhender le sujet de la culture et de l'origine comme principale source de compréhension.

La mise en opposition de groupes de jeunes en fonction de leur origine peut déjà être repérée dans les années 1970-80. A l'époque ce sont avec d'un côté les « *jeunes de l'ancienne colonie indochinoises* » et de l'autre les « *jeunes maghrébins* » qui sont repérés par les professionnel.le.s. Ces groupes sont identifiés car il s'agit de **minorités visibles** et, dans le cas des jeunes d'Asie du Sud-Est, leur arrivée restent ancrée dans les esprits des professionnel.le.s car elle est liée à une période circonscrite dans le temps mais aussi par la **langue et l'apparence qui marquent l'altérité**. On retrouve de nombreux **stéréotypes pour qualifier ces jeunes** dans les discours des professionnel.le.s. Les jeunes venant d'Asie du Sud-Est sont désignés comme « *nos asiatiques* » et qualifiés à partir de stéréotypes « positifs » de « *groupe qui ne pose pas de problème* » ou encore « *d'élève faciles* » quand les jeunes « *maghrébins* » sont avant tout perçus comme « *des enfants de la DDASS* » qui « *n'en avaient rien à faire des cours* ». **Les stéréotypes servent l'essentialisation des enfants en fonction de leur origine** et la répétition de ces stéréotypes permet d'accorder une légitimité plus grande aux enfant venant d'Asie généralement réfugiés issus des classes moyenne et supérieure. La catégorisation des enfants selon l'origine **renvoie aussi aux catégories sociales**, avec une dévalorisation des classes populaires dont sont souvent issus les enfants « maghrébins ». Cette **catégorisation sociale est renforcée par la catégorisation culturelle**. Dans les deux associations, mais plus particulièrement à l'OSE, on retrouve par ailleurs un discours des professionnel.le.s sur **des réponses spécifiques à mettre en place pour ces publics identifiées à partir de critères « culturels »**. Il y a d'un côté le **recours à l'ethnopsychiatrie** et de l'autre **l'embauche de professionnel.le.s issu.e.s de la « diversité culturelle »**, qui bénéficieraient de prétendues « *compétences ethniques* »<sup>5</sup>. Ils sont recrutés dans l'optique de favoriser la communication avec les jeunes et d'amener de la compréhension dans les pratiques considérées comme culturelles.

On retrouve toujours aujourd'hui un aspect culturaliste dans les discours des professionnel.le.s et les **jeunes restent perçus à partir de leur altérité**. Les professionnel.le.s opèrent une **distinction entre les jeunes issus de familles immigrées et les jeunes migrants eux-mêmes** (les MNA). Ces deux figures

---

<sup>5</sup> Avenel C., 2004, Sociologie des quartiers sensibles, Paris, Armand Colin., p. 58

sont mises en opposition sur le plan culturel, le plan religieux ou encore le plan de la problématique sociale. Les MNA sont présentés par les professionnel.le.s comme une population spécifique pour lesquels il peut y avoir une certaine simplicité dans l'accompagnement, du fait de leur âge plus avancé lors de la prise en charge, des moindres demandes exprimées par les jeunes ainsi que de leur investissement plus fort dans les études.

*« On n'est pas des spécialistes des MNA, d'autant plus qu'eux savent pourquoi ils sont là, et parfois l'accompagnement de ces jeunes-là n'est que purement administratif, au niveau éducatif, c'est a minima, au niveau des formations aussi, [...] d'un point de vue comportemental, rares sont les jeunes qui sont déconnants et qui ont besoin de cadre. Beaucoup sont déjà autonomes dans ce qu'ils font, ils sont évidemment déracinés donc c'est ça qui est un peu compliqué. » [Directeur d'établissement]*

*Est-ce que pour les MNA moindre cette demande n'est pas aussi liée aux difficultés des professionnel.le.s à entendre leurs traumas, notamment en raison de la barrière de la langue mais aussi de différences culturelles ?*

En effet, et pour ce sujet les équipes se reposent beaucoup sur les psychologues, qui sont aussi en demande de compréhension de la culture du jeune. A cela s'ajoute l'injonction au récit narratif pour les enfants et particulièrement les MNA : à chaque professionnel il faut se re-raconter, et cela peut avoir une dimension traumatique. En outre, la répartition des jeunes dans toute la France impacte aussi le lien aux pairs de la même origine qui, même si ce ne sont pas les parents, peuvent être des personnes importantes pour ces adolescent.e.s.

Les **professionnel.le.s évoquent aussi les valeurs (notamment liées à la religion) de ces jeunes MNA** comme un outil positif dans le travail éducatif. On retrouve ainsi une grande bienveillance à l'égard du religieux dans les deux associations étudiées, qui ont un rapport historique au fait religieux. La religion est perçue comme un gage de maturité et un point d'appui dans les pratiques éducatives.

*Après les attentats des années 2015-2016, on avait organisé une journée de réflexion sur les pratiques professionnelles autour de la question religieuse qui était alors très présente.(...) La question de la laïcité reste parfois interprétée de manière trop littérale et des demandes des jeunes sont refusées. C'est important de travailler avec bienveillance et de rappeler que les enfants sont des usager.ères du service public, pas des agent.e.s et dans l'esprit de la loi, on doit aux enfants un accueil bienveillant accompagnant les questionnements religieux.*

La question religieuse est surtout travaillée autour de la dimension problématique, du risque. Mais on peut aussi le considérer comme un point d'appui éducatif. Il faut aussi prendre en compte qui sont les jeunes et les enfants pour comprendre leurs demandes. Manger halal par exemple est une simple demande et pas nécessairement une revendication. Il faut bien se rappeler qu'il ne s'agit pas de l'école puisque c'est le quotidien quand on est dans la famille d'accueil ou au foyer. Il faut accompagner ces sujets notamment pour les enfants et jeunes qui ressentent un vide à cet endroit, pour ne pas les laisser aller chercher des réponses dans des endroits dangereux.

La question du lien à la famille n'est pas présente dans l'accompagnement des jeunes MNA comme pour les enfants dont la famille est sur le territoire. Ainsi une bascule s'effectue dans la pratique éducative, avec un **délaissement du travail sur le lien à la famille pour un travail sur le lien à la culture d'origine**, notamment via des formations des professionnel.le.s à l'ethnopsychiatrie.

*Est-ce que ce travail sur la culture d'origine ne vient pas aussi remplir un manque pour ces jeunes ?*

Oui très clairement. Mais cela peut devenir un écueil pour des jeunes qui en ont moins besoin. Cela renvoie au rôle des professionnel.le.s de travailler ces sujets et les habitudes du quotidien.

De l'autre côté les professionnel.le.s font la distinction avec les jeunes né.e.s en France de parents venant de l'étranger. Ces enfants incarnent les problématiques « habituelles » en protection de l'enfance mais sont considérés par certain.e.s professionnel.le.s étant « **entre deux cultures** » et comme ayant un besoin de « retour aux sources ». Ces enfants font ainsi face à un **double mouvement d'assignation et d'injonction à une « famille d'origine » et à une « culture d'origine »**, qui se base sur **l'idée sous-jacente d'une opposition**, presque impossible à dépasser, **entre deux cultures homogènes qui seraient d'un côté « la culture française » et de l'autre leur « culture d'origine »**.

*Il faut se demander si ce sujet de conflit de loyauté entre deux cultures vient vraiment des jeunes ou de la société ? J'ai l'impression que c'est très français d'opposer des cultures et des religions. C'est plutôt l'environnement qui vient créer l'obligation du conflit de loyauté que les personnes.*

Effectivement, c'est très français. On va opposer des cultures différentes et des attaches différentes alors même qu'on ne peut par exemple par définir tous la culture française de la même manière, selon le milieu social et la région d'origine. Il y a une grande difficulté à se décentrer et à admettre que l'on n'est pas neutre. Enfin, la valorisation ou la dévalorisation des pays et cultures est très liée à l'histoire de la colonisation, qui joue un rôle particulier dans le contexte français.

Les effets du placement, des déplacements entre différents lieux d'accueil et des **changements de milieux sociaux au sein de ces lieux et par rapport au domicile familial** sont très peu évoqués dans les discours des professionnel.le.s. C'est plutôt le versant culturel qui est dépeint, avec l'idée que le placement serait d'autant plus difficile pour ces familles.

*« Les questions de culpabilité sont au centre [...] pour les jeunes qui viennent de la deuxième génération, les parents qui n'ont pas réussi sur l'éducation de leur enfant et qui voient leur enfant être placé par le magistrat pour venir ici, c'est insupportable surtout quand on est de culture différente, encore plus que pour des personnes d'origine française. (Pourquoi ?) Parce que c'est la mère qui doit assumer l'éducation des enfants au sein de la famille, ça ne doit pas être un tiers qui doit s'en occuper, donc je n'ai plus rien à voir avec mon enfant. » [Directrice d'établissement]*

*Pensez-vous que les travailleur.euse.s sociaux.ales devraient être formés au sujet de la culture ?*

Il faut pouvoir déconnecter les origines et la culture d'une question seulement individuelle. Il faut d'abord aborder la culture en prenant en compte les aspects structurels, sur lesquels on n'a pas toujours de réponses. Il faut ainsi comprendre ce qui permet dans ces aspects structurels la perpétuation des stéréotypes. C'est nécessaire d'aborder le sujet ainsi pour comprendre les personnes avec lesquelles on travaille sans les essentialiser.

### *Identifier les supports de la construction identitaire*

Au-delà des questions de l'entre-deux culturel, du déracinement et de la perte d'identité que peuvent vivre les enfants d'immigrés, très présentes les discours, la recherche permet aussi de mettre en avant les **limites d'un focus sur les origines de l'enfant**, qui en **considérant d'abord les jeunes sous le prisme familial, peuvent les enfermer dans une généalogie, une identité qui n'est pas la leur**.

Les entretiens menés au sein des deux associations permettent de comprendre comment les assignations extérieures et institutionnelles peuvent participer à la création identitaire et être des supports de cette identité. Le **rapport aux identités assignées dépend de chaque personne**, de ses liens à son entourage, de son rapport à son histoire familiale, de son expérience du placement, etc. La perception de l'histoire familiale participe aussi du lien à l'origine et de la construction de soi. Le **travail**

**sur la place dans la famille**, la compréhension du contexte de la naissance et des origines familiales fait ainsi partie de la construction de l'identité des enfants placés.

Ces entretiens permettent aussi de **repenser les liens en contexte de placement**, qu'il s'agisse des liens d'affection ou des liens distants. La famille n'est pas naturelle et les liens se tissent aussi dans le quotidien. Des **liens affectifs créés dans le cadre d'un placement**, marqués par leur stabilité, leur durée, leur régularité mais aussi l'amour sont des supports importants dans la construction du soi. Le rapport au lieu de placement peut aussi participer de la création d'un sentiment communautaire. C'est particulièrement le cas à l'OSE avec un lien d'appartenance religieux qui a longtemps été réservée aux enfants juifs. Cette mise en avant de cette caractéristique participe de la **création d'un nous, auxquels les enfants confiés peuvent s'identifier et garder ou non dans leur création identitaire**.

Au-delà des aspects liés aux assignations, les adultes ayant été placés parlent de ce qui fait support dans le contexte de placement et mettent en avant **l'importance de se sentir chez-soi, du soin, de la protection et de la reconnaissance**. Ces aspects renvoient à des **pratiques, postures et relations éducatives fondées sur le care, sur la proximité et la valorisation de l'affect**.

## Plusieurs réflexions et projets en cours sur ce sujet en Seine-Saint-Denis

Parmi les demandes des membres du Conseil des jeunes de la protection de l'enfance, on retrouve d'abord des sujets liés à la **libre expression de leur identité et de leur pratique religieuse au quotidien** : la possibilité de choisir ses vêtements et fournitures scolaires, d'utiliser des produits d'hygiène fabriqués par leur famille ou hors Union Européenne et/ou adaptés à leurs cheveux, l'accès à des repas confessionnels... Les jeunes sont aussi en **demande d'échanges autour de ces sujets** et proposent **de travailler sur les origines des enfants, en les faisant connaître, par exemple avec des journées culturelles**. Leurs attentes concernent aussi la **lutte contre les stéréotypes et les discriminations** avec la proposition de **former les professionnel.le.s à la prévention et à la lutte contre ces derniers**, et d'indiquer aux enfants et jeunes à **qui s'adresser en cas de comportements discriminatoires** vécus ou dont ils ou elles ont été témoins. Enfin, plus spécifiquement le Conseil des Jeunes propose de **lutter les préjugés autour de l'ASE** en informant largement les enfants et les adultes sur la vie quotidienne des enfants placé.e.s. Ces demandes sont au cœur du travail et des réflexions menées dans le cadre de l'élaboration d'une **Charte de la qualité d'accueil en Seine-Saint-Denis**.

Au-delà de ces propositions et **en réponse aux préoccupations** des jeunes et des professionnel.le.s concertés dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental de prévention et protection de l'enfance 2024-2028, l'ODPE réalise actuellement une **étude sur les identités, stéréotypes, et discriminations des enfants confiés à l'ASE**. Ce travail vise à **mettre en lumière les atteintes au respect de l'identité, les stéréotypes et discriminations** auxquels les enfants et les jeunes pris en charge par peuvent faire face dans le cadre de leur accueil et de leur accompagnement et à **identifier et développer les pratiques professionnelles protectrices** dans ce cadre.

### Pour aller plus loin

- BELKACEM, L., CHAUVEL, S., *Introduction. Comment traiter de la question du culturalisme dans l'encadrement de la jeunesse ?* Agora Débats/jeunesse. 2020, n°84, pp 41-51
- CHAIEB, S., *Produire l'altérité en protection de l'enfance. Les paradoxes du recours à la « culture d'origine » dans les discours des professionnels.* Agora Débats/Jeunesses. 2020,
- CLARIANA, L., *Protection de l'enfance et familles étrangères : les concepts de désaffiliation sociale et disqualification parentale à l'épreuve de l'extranéité*, Sciences et actions sociale, 2017, n°7

### Contacts et outils

- [Guide sur la religiosité des mineurs suivis par la PJJ](#)
- [Les compte-rendus du Conseil des Jeunes](#)
- [Schéma départemental de prévention et protection de l'enfance 2024-2028](#)